L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

A TRAVERS LA VILLE

Brelan de vols. — M. Pierre Houzier, sapeur-pompiers, rue des frères Brunels, 6, a été victime d'un filou qui lui a dérobé dans les vestiaires des U.S.T., ses chaussures, pendant qu'il était à l'entraînement.

M. Théodule Vanhiest, 53 bis, rue des Sept Ponts, à Roubaix, a été victime d'un rat d'atelier qui lui a soustrait des outils aux établissements Leclercq, 433, boulevard Gambetta.

M. Eugène Lescroart, garagiste avenue Lafayette, a constaté que dans son garage, rue Nationale, des malandrins, rue Nationale avaient volé quatre pneus et des outils.

Le tabac étranger. — Jean Dost, 16, rue Ingres, trouvé en possession de 33 kilos de tabac et 30 paquets de cigarettes, a été déféré au Parquet. Sa marchandise a été saisie.

Il avait volé de la laine. — Vers 22 h. 45, dans l'abri des trams, rue de l'Abattoir, des gardiens de la Paix ont surpris Jules Declercq, rue de Bellemont, à Roncq, qui transportait dans un sac 25 bobines de laine, dérobées aux établissements Tiberghien, rue de Paris, où il travaille. Declercq a été déféré au Parquet et écroué.

CENTRAL CINE

Charme, Jeunesse, Fraîcheur dans

SCANDALE AU PENSIONNAT

(Actualités) Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30 Lundi 3 h. et 7 heures

Les tickets de ravitaillement

La distribution des tickets valables pour la période du 1er au 30 juin se fera dans l'ordre ci-dessous.

Les consommateurs sont priés de présenter la carte individuelle d'alimentation.

Les personnes percevant des coupons supplémentaires de charbon au titre d'enfants en bas-âge ou grandes familles sont invitées à se munir de leur carte de charbon.

Les cultivateurs et les personnes ayant bénéficié de l'abatage familial percevront leurs tickets dorénavant à la mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, à partir du mardi 25 mai.

Secteur 1: lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mai, de 9 à 11 heures 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, mairie annexe, 2 rue Paul Doumer.

Secteur 2 : vendredi 21 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 et samedi 22, de 8 h. 30 à 11 h. 30, école maternelle, rue de l'Epidème.

Secteur 3 : mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 mai, de 8 h. 30 à 11 heures 30 et de 14 à 17 h. 45, école de garçons, rue des Piats.

Secteur 4 : mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 mai, de 8 h. 30 à 11 heures 30 et de 14 à 17 h. 45, école de garçons, rue de la Potente.

Secteur 5 : mercredi 19 et jeudi 20 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45, école Duruy, rue A. Testelin.

Secteur 6 : vendredi 21, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 et samedi 22 mai de 8 h. 30 à 11 h. 30 école maternelle, rue de Varsovie.

Secteur 7 : lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45, école maternelle, rue Kellermann.

Secteur 8 : lundi 24, mardi 25, mercredi 26 et jeudi 27 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45, école de garçons, rue des Champs.

Secteur 9 : mercredi 19 et jeudi 20 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 école maternelle, rue Beau Séjour.

Secteur 10 : jeudi 27 et vendredi 28 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 et samedi 29 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 école municipale de filles, rue du Dragon.

Secteur 11 : mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h. 45 école maternelle, rue du Flocon.

Secteur 12 : lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 mai, de 8 h. 30 à 11 heures 30 et de 14 à 17 h. 30, square Leman, Blanc-Seau.

Retardataires : lundi 31 mai, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30, mairie annexe, 2, rue Paul Doumer.

Cinéma Pont des Piats, 18 Mai, 19 h. 30

LINE DARIEL, SIMONS, BERTAL

dans « CHA... CH'EST DES JUS », revue de Simons mus. de Gaby Verlor loc. le 1 mé de 9 à 13 h. et 15 à 18 h.

MAISON DE LA FAMILLE

La Maison de la Famille a déjà attiré l'attention des mères de famille sur le livre « Comment j'élève mon enfant » qui présente pour elles un intérêt tout particulier.

Cet ouvrage très documenté et agréablement illustré contient une multitude de renseignements utiles sur la puériculture, l'éducation et les soins à donner aux enfants en cas de maladie, etc.

Comme ce livre est actuellement introuvable en librairie, la Maison de la Famille l'offre à prêter, gratuitement pendant 15 jours, à toute mère de famille tourquennoise qui lui en fera la demande.

S'adresser à son local, 38, rue de la Cloche, à Tourcoing tous les jours ouvrables de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Un concitoyen à l'honneur. — La croix de guerre 1939-1940 accompagnée d'une élogieuse citation vient d'être attribuée au soldat Dujardin Albert, actuellement prisonnier qui faisait partie du 149e Régiment d'Infanterie de forteresse.

La famille de M. Dujardin habite 68, rue du Moulin Fagot. Nos plus vives félicitations.

HALLUIN

LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Lundi 17 mai, au bureau de la perception, rue du Midi, aura lieu le paiement des allocations militaires (1re quinzaine de mai).

Les bénéficiaires doivent se munir de monnaie.

Coin de Terre Halluinois. — La permanence est ouverte chaque jour rue Gustave Desmettre, de 10 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

Etat Civil. — Décès. — Victor Vandermeeren, 91 ans, 23, place Saint-Martin.

RONCQ

CHEZ LES PRISONNIERS LIBÉRÉS

A l'occasion des fêtes de Pâques les prisonniers libérés ont distribué 559 gâteaux aux enfants et aux familles de leurs camarades encore en captivité.

Cette réalisation des prisonniers rapatriés roncquois a pu se faire grâce aux concours généreux qu'ils ont pu trouver parmi la population de Roncq-Centre et de Roncq-Blanc-Four.

Le Comité remercie tous les prisonniers qui, par leur contribution, ont aidé à ce geste d'unions et de solidarité envers nos prisonniers.

Coin de Terre Roncquois. — Lundi soir 17 mai, au Cercle Saint-Louis, rue du Dr Galissot, à 18 h., inscriptions des commandes de plants de tomates, celeris et choux rouges.

Les adhérents ayant fait demande de pois et haricots, doivent se présenter à cette permanence.

BONDUES

Distribution de tickets d'alcool à brûler. — Des tickets donnant droit à un litre d'alcool à brûler seront distribués aux familles de quatre personnes et plus, n'ayant pas le gaz ainsi qu'aux ménages ayant un enfant en bas-âge (moins de 2 ans), mardi 18 mai, à la mairie, service de ravitaillement général, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 heures.

En même temps, aura lieu une distribution de tickets de pétrole pour les personnes n'ayant pas d'électricité. Se munir de la carte de charbon.

MOUVAUX

Vol de laine. — La série des découvertes continue. Hier, M. le Brigadier de police perquisitionna chez Deconinck Maurice rue Négrier Citadelle, 15, et découvrit 5 k. de matières filées.

Depuis dix jours, Deconinck dérobait à la Filature du Nord, à Wasquehal où il travaille, huit à dix bobines de laine cardée. Il échangeait cette marchandise au village pour améliorer son ravitaillement. Il a été déféré au parquet et écroué à Loos.

Lettres anonymes. — Le Commissariat de police nous prie d'aviser les auteurs de lettres anonymes que ces dernières ne sont jamais prises en considération. Les personnes ayant une déclaration à faire à la police peuvent se présenter elles-mêmes ou signer leurs lettres, l'anonymat sera strictement respecté.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine du mois de mai aura lieu le mardi 18, à la Mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. 30 à 11 h. 30, 1 à 500 ; de 14 h. 30 à 16 h., 501 à la fin. Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

Union des Familles Nombreuses. — Lundi 17 mai, de 14 à 18 h., 47, rue des Ravennes, à Mouvaux, le secrétaire se tiendra à la disposition de toutes les familles. Les personnes qui aimeraient avoir des renseignements sont invitées à se présenter.

Les familles ayant ou ayant eu trois enfants et plus, ne faisant pas partie du groupement et qui voudraient y adhérer peuvent se présenter munies du livret de famille, des cartes de ravitaillement, de textile et de charbon, de la carte d'identité du chef de famille et de la carte de priorité.

Etat civil. — Publication : Bourel Paul, brasseur, domicilié à Estaires, rue du Collège, 46, et Lepers Marthe, domiciliée à Mouvaux, rue de Tourcoing 86.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Trois douaniers aux prises avec neuf fraudeurs

UN COUP DE REVOLVER DANS LA NUIT — 3 ARRESTATIONS ET 80 KILOS DE TABAC SAISIS

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 heures du matin, des douaniers de la brigade de Roncq, MM. François Vaenhoot, Jean Béwar, Gustave Marseroux, Emile Syre, se trouvaient en surveillance aux abords de la ferme Desbuquois, à Neuville-en-Ferrain.

Soudain, dans la nuit, ils virent arriver à travers champs, venant de Belgique, neuf individus chargés à dos.

La bande de fraudeurs à la vue des douaniers se dispersa et tous s'enfuirent, abandonnant leur charge. La poursuite qui s'engagea, permit aux préposés de rattraper trois des fraudeurs qui furent arrêtés, les nommés Vincent Dieryck, 24 ans, garçon-boucher, à Lauwe, 218, rue du Dronckart ; Arthur Dekimpe, 22 ans, manœuvre, habitant Menin, 44, rue de la Liesse et Hurson Werscheld, 19 ans, demeurant, 28, rue Schlepen, à Mouscron.

Ce dernier, armé d'une barre de fer, menaçait les douaniers, mais il put être maîtrisé à temps.

La poursuite se continua jusqu'au maison de Tourcoing où les autres fraudeurs purent disparaître, pour néanmoins, revenir peu après, à l'appel que leur lancèrent les trois fraudeurs arrêtés.

C'est alors que toute la bande menaçant les préposés, le douanier Marseroux tira un coup de revolver ce que voyant ils n'insistèrent plus et prirent à nouveau la fuite.

Sur les lieux, neuf sacs de tabac furent saisis, pour un total de 80 kilos et une valeur de plus de 20.000 francs.

Les trois fraudeurs, après comparution au bureau central des douanes d'Haluin-route, furent remis à la gendarmerie et conduits au Parquet de Lille samedi, dans la soirée.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 16 au 17 mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 25 à 6 h. 9.

CONCOURS DES RITOURNELLES

Nous rappelons qu'il s'agit de placer sur un air vraiment populaire des paroles évoquant les avantages de la Loterie Nationale. Ces paroles devant rappeler la chanson originale

Envoyer les ritournelles au Service des Concours de la Loterie Nationale, Boite Postale N° 2, à Paris.

Toutes les Ritournelles intéressantes passeront dans la Presse. Elles recevront 1.000 francs.

Voici la composition du Jury qui déterminera celles dignes d'être retenues :

Le Secrétaire Général de la Loterie Nationale ; le Directeur-Adjoint du Service de Presse et de Propagande du Ministère des Finances ; Madame Suzy SOLIDOR, MM. René DORIN et Jean RIGAUX et un membre de la Fédération Française de la Publicité.

LOTERIE NATIONALE

ROUBAIX

Baignade mortelle à la piscine municipale

Un pénible accident s'est produit samedi soir aux bains municipaux qui a provoqué la mort d'un écolier. Quatre jeunes belges étaient venus prendre leurs ébats à la piscine, quand, leur baignade terminée, ils furent surpris de ne pas revoir leur camarade Gaston Lefebvre, 13 ans, 19, carrière du Lundi, à Herseaux.

Les moniteurs, alertés, visitèrent la piscine et retrouvèrent le jeune homme au fond du grand bassin. Ramené sur la rive, il reçut des soins et les sapeurs-pompiers pratiquèrent pendant plus d'une heure la respiration artificielle, à l'aide de leur appareil spécial. Tous les soins furent, hélas inutiles.

Le corps de l'infortuné jeune homme a été transporté au dépôt mortuaire de La Fraternité. Les constatations d'usage ont été faites par M. le Docteur Deconninck.

M. Redouin, commissaire de police a ouvert une enquête.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Vol d'un portefeuille. — Hier, vers 10 h., dans le magasin de l'usine Lepoutre, boulevard de Beaurepaire, on a volé un portefeuille contenant 150 francs, une carte d'identité et une carte de tabac, appartenant à M. Pierre Vanderplancke 26 ans, débardeur. La police enquête.

Renversée par une auto. — Samedi vers 10 h. 30, à l'angle des rues Jules Guesde et Jouffroy, la cycliste Mme Louise Blondel, infirmière, 274, rue de Lannoy, cour Bouvier, 12, a été tamponnée et renversée par l'automobile de la maison Catteau Frères, vins et spiritueux, rue de la Poste, à Bondues, pilotée par le chauffeur Carlos Dutilleul, 46 ans, rue du Molinel, 12, à Bondues. La victime, atteinte de contusion multiples sur tout le corps, a dû recevoir les soins de M. le Docteur Moulin, qui lui ordonna un mois de repos. Enquête en cours.

Une série de... deux. — Au cours de la journée d'hier, les bécaniers ont opéré au préjudice de M. Arthur Dupuyck, 45 ans, peintre, 135, rue Kléber, à Croix, qui avait abandonné sa bicyclette à la maison de retraite, 35, rue de Barbieux et Stanislas Mulliez, 19 ans, étudiant, 55, rue de Lille, dont la machine était déposée dans le hall de la Mairie, rue du Maréchal Foch. La police recherche les coupables.

Ce n'est pas une piste. — La passerelle unissant la place de la Gare à la rue de l'Ouest, est strictement réservée aux piétons. Pour avoir enfreint à cet ordre, la police a verbalisé à l'encontre des cyclistes Michel Landrieux, 28 ans, directeur de travaux, 51, rue Ste-Thérèse, et Louis Temmerier, 23 ans, cultivateur, à Bouzy-la-Forest, « Les chatilliera » (Loiret). Ce dernier a récolté une deuxième contravention pour défaut de plaque d'identité à son vélo.

Les bras croisés. — René Plomhause, 18 ans, garçon boucher, 168, rue de l'Union, est convaincu qu'il est inutile de mettre un guidon aux bicyclettes et, bien entendu, il roule sans main. En lui faisant remarquer qu'il n'avait pas le droit de se permettre de telles exhibitions, la police lui a infligé une contravention.

A L'INSTITUT TURGOT

Aux termes de la circulaire ministérielle du 2 juillet 1942, les élèves inscrits en première année d'enseignement technique doivent être titulaires du C.E.P. et être âgés de 14 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Toutefois, une dispense de 6 mois au plus peut être accordée pour rentrer en première année d'enseignement technique.

Il s'ensuit qu'il est possible d'accorder des dispenses de 6 mois pour le C.E.P. aux élèves qui désirent entrer en première année de Collège technique (Institut Turgot).

CROIX DE GUERRE

Nous apprenons que la Croix de guerre vient d'être décernée, à titre posthume, au sergent Jules Emaer, de la classe 1932. Etant mobilisé au 80e Régiment d'Infanterie notre concitoyen fut mortellement blessé, au cours d'une attaque dans l'Aisne, le 9 juin 1940. Il avait d'ailleurs été cité à l'ordre de la division. Avant les hostilités, M. Emaer habitait 22, rue Philippe Lebon. Il était marié et père d'un enfant.

TRAMWAYS

Lundi à 3 h. 30 et 8 h.

LA FILLE DU PUISATIER

ETAT CIVIL

Naissances. — Annie Coupleux, 129 bis, Grand'Rue, cour Couteau, 7; Pierre Voet, 27, rue du Fort, cour Vermeesch, 8 ; Joseph Woznicki, 4, boulevard de Strasbourg ; Roger Barbenson, 167, rue Jules Guesde, cour Lefebvre Dhont, 5 ; Achille Fauquant, 5, rue des Trois Ponts.

Publication. — Robert Smets, étudiant, 90, rue Jean-Baptiste Notte et Nelly Wissaut, 27, rue Lecomte Baillon.

Décès. — Marie Rivière, épouse Dheygre, 56 ans, 12, rue de Turenne ; Oscar Lefebvre, 70 ans, 31, rue de Blanchemaille ; Ferdinand Torfs, 61 ans, 56, rue Lafontaine, cour Duyck ; Julia Ferdinande, épouse Florquin, 45 ans, 23, rue Léon Allard ; Jeanne Delplanque Vve Debruyne, 68 ans, 240, rue Edouard Anseele.

ÉMISSION D'OBLIGATIONS DU TRESOR 3 1/2 % NET D'IMPOTS

AMORTISSABLES EN TRENTE ANS

PRIX D'ÉMISSION : 4.925 frs par obligation de 5.000 frs

INCONVERTIBILITÉ ASSURÉE JUSQU'AU 1er JANVIER 1948

L'Emission sera close sans préavis

ON SOUSCRIT PARTOUT

WATTRELOS

La fraude après la retraite. — Smets Louis, Savary Maurice, Leblanc Fernand, tous trois de Gand (Belgique), ont été arrêtés par la police après l'heure de la retraite, avec 15 kilos de clous de cordonnier et deux pelotes de ficelle-lieuse. Ils ont été conduits à la douane avec laquelle ils ont transigé et ont fait l'objet d'un procès-verbal pour circulation après l'heure de la retraite.

Ne pas circuler pendant les alertes. — Au cours de l'alerte d'hier, 41 avertissements taxés ont été adressés aux personnes circulant sur la voie publique.

Centre d'entr'aide des P.G. libérés. — Le secrétariat invite les camarades libérés du Sapin-Vert, St-Gérard, Martinoire, cité Amédée-Prouvost, à venir toucher tous les mois, au siège, chez Mme veuve Pannecoucke, 39, rue de l'Union, le bulletin mensuel gratuit des prisonniers libérés du Nord.

CROIX

LES COLIS DES PRISONNIERS

Demain lundi 17 mai, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 16 h. 30, au local du ravitaillement, 158, rue Jean Jaurès, distribution des colis antérieurs au 26e pour toutes les familles qui ne possédaient pas d'étiquettes-adresses lors de la remise de ces colis.

Prière d'apporter la carte de colis et l'emballage.

Les prisonniers rapatriés sont priés de remettre d'urgence, s'ils ne l'ont pas fait déjà, la carte de colis que leur famille détenait.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations militaires aura lieu demain, lundi 17, de 9 à 16 h., au local habituel, dans l'ordre suivant : 1 à 400, de 9 à 10 h. ; 401 à 800, de 10 à 11 h. ; 801 à 1.000, de 11 à 12 h. ; 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; 1.401 à 2.100, de 15 à 16 h.

Les allocataires sont priés de remplir et de signer leurs coupons, ainsi que la déclaration au verso. Se munir de monnaie pour éviter une longue attente ; une carte d'identité sera exigée.

Avis aux étrangers. — Les étrangers habitant la ville sont tenus de déclarer immédiatement au commissariat de police (Service des étrangers) tout changement dans leur situation de famille (naissance, mariage, décès).

Jardins ouvriers. — Les jardiniers qui se sont fait inscrire pour l'engrais peuvent en prendre livraison 42, rue Kléber, tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 20 heures.

Union des Familles Nombreuses. — Une permanence se tiendra dorénavant 89, rue Jules Guesde, le dimanche de 10 h. à 12 h. et les lundi et jeudi de 2 à 4 h. (Inutile de présenter en dehors de ces heures).

Une réunion familiale et récréative aura lieu le dimanche 30 mai à l'occasion de la Fête des Mères. L'entrée sera gratuite pour tous les membres et leur famille, en règle avec leur cotisation 1943.

Vestiaire du Secours National. — Le vestiaire du Secours National sera ouvert demain lundi 17 mai, de 14 h. 30 à 17 h., au 139, boulevard Zola ; les personnes munies d'un bon délivré par la S.N. pourront s'y présenter.

Etat civil. — Naissance : Trokay Eveline, quai de Cherbourg 9 à Roubaix née à la Maternité.

— Publications. — Cécila Gaston et Allaert Emilienne. — Dubar Maurice et Ledrut Denise. Wyffels Michel et Cocheteux Jacqueline.

Décès. — Golbry André, 16 ans, rue Verte, 254.

WASQUEHAL

UN REPAS SERA SERVI JEUDI AUX ENFANTS DE PRISONNIERS ET ORPHELINS DE GUERRE DU CAPREAU.

Grâce à diverses initiatives privées, les enfants des prisonniers et orphelins de guerre du Centre et les vieillards de 70 ans et plus du Centre ont participé à tour de rôle, ces deux derniers jeudis, à un frugal repas servi gratuitement le jeudi en la salle des restaurants à bon marché de la Filature du Nord. Jeudi prochain 20 mai, à 13 h., ce sera le tour des orphelins de guerre et des enfants de prisonniers du Capreau et de la Planche-au-Riez qui recevront à cette intention une convocation individuelle. On sait que chacun de ces repas offerts gratuitement comprend chaque fois 50 convives.

Assistance aux vieillards et vieux travailleurs. — Les vieillards assistés à domicile ayant reçu leur premier mandat de la retraite aux vieux travailleurs sont avisés qu'ils doivent se présenter aussitôt à la Mairie 3e guichet, munis de leur carte grise d'assisté, ces deux allocations ne pouvant se cumuler.

Au ravitaillement. — Les bureaux du ravitaillement, rue Jean Macé, seront fermés demain lundi 27 mai toute la journée.

Des plants pour les jardins familiaux. — Des plants de tomates et de céleris-raves seront mis à la disposition des possesseurs de jardins familiaux. Les inscriptions seront reçues à la Mairie, 6e guichet, demain lundi, de 9 à 12 h. suivant les disponibilités.

Allocations militaires. — Le paiement du coupon 3 afférent à la première quinzaine de mai aura lieu demain lundi 17 mai de 9 à 12 h. au Bureau de Postes rue Ferrer. Aucun paiement ne sera effectué l'après-midi.

La propreté de la ville. — Les services de police rappellent à la population que tous les propriétaires sont tenus, en vertu d'un arrêté municipal, de faire balayer régulièrement le mercredi et le samedi de chaque semaine, avant 9 h., leur trottoir et, en outre, le pavé de la voie publique au devant de leur maison, boutique, cour, jardinet et autres emplacements de la voie publique. Les fils d'eau doivent être balayés tous les jours devant chaque habitation.

Les poubelles contenant les ordures doivent être placées devant les portes des habitations ; elles ne doivent pas stationner sur la voie publique en dehors des heures fixées pour le ramassage. Dans le quartier du Capreau, les ordures sont ramassées le mercredi de 7 h. à midi ; dans le quartier du Centre, le samedi aux mêmes heures.

Lisez LES SPORTS DU NORD

En vente le samedi -- Le N° 1 fr.

LYS-LEZ-LANNOY

Bons supplémentaires de charbon aux enfants. — La distribution des coupons supplémentaires de charbon pour les enfants âgés de moins de deux ans, aura lieu à la Mairie, lundi matin 17 mai.

Bons de charbon aux malades. — Les personnes ayant déposé un certificat médical sont priées de passer à la Mairie, lundi matin, 17 mai, munies de la carte individuelle d'alimentation de la personne malade.

A cette occasion, il est rappelé à la population que vu le faible contingent de bons alloués, seules les personnes gravement malades et devant être soignées au lit peuvent prétendre au charbon supplémentaire. Les autres personnes sont donc priées de s'abstenir de déposer en Mairie des certificats médicaux où il ne pourrait leur être donner satisfaction.

LEERS

Un monsieur pas content. — Importuné par les démarches dont il était l'objet de la part du service de police, Daniel Vasseur, domicilié en cette ville, rue de Roubaix, 77, eut le tort d'en faire le reproche en termes peu mesurés au gardien de la paix, Gydé.

Procès-verbal pour outrage par menaces a été dressé contre lui à destination de M. le procureur de l'Etat Français, à Lille.

Etat civil. — Naissance : Lecryt Daniel, rue de Roubaix, 72.

Décès : Carette Marie, 89 ans, domiciliée à Leers, rue de la Mairie, 39.

MARCQ-EN-BARŒUL

Deux vélos sont disparus. — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Smith Alfred, industriel, demeurant, 135, avenue de la Marne, pour vol de deux bicyclettes et d'un éclairage électrique commis dans un garage, situé derrière son habitation au cours de la nuit du 12 au 13 mai. Préjudice : 10.000 francs.

Ravitaillement. — Le maire informe la population qu'à dater du 1er juin, les mères allaitant, ont droit sur présentation d'un certificat au classement dans la catégorie J3 et aux avantages de cette catégorie.

Vaccination antivariolique obligatoire. — Le contrôle des vaccinations antivarioliques faites le 11 mai, aura lieu comme suit :

Hôtel de Ville, le 18 mai 1943, de 15 à 16 heures ; école Lamartine, rue Delcenserie, le 18 mai, de 14 à 14 h. 30.

Les nombreuses personnes convoquées n'ont pas encore déposé ce certificat de vaccination. Elles sont instamment priées de présenter leurs enfants à la séance de vaccination qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le mardi 18, de 15 à 16 h.

Les enfants nés après le 1er janvier 1943 sont également soumis à cette séance de vaccination.

Vaccination antidiphtérique et antitétanique obligatoire. — Une séance destinée aux enfants de 2 à 6 ans, aura lieu le mercredi 19, de 9 à 10 h., à l'Hôtel de Ville, salle des fêtes. Prière d'apporter un flacon d'urine portant une étiquette au nom de l'enfant et se munir de la convocation.

Retournez les fiches individuelles du travail. — Le maire invite les employeurs qui n'ont pas encore retourné les fiches individuelles du travail ainsi que les bordereaux nominatifs et numériques à les renvoyer d'urgence pour le 18 courant dernier délai.

Distinction militaire. — M. Huvenne Pierre, demeurant à Marcq-en-Barœul, 277, rue du Boulevard, vient de se voir décerner la croix de guerre, avec citation à l'ordre du corps d'armée.

M. Huvenne, depuis 1941, est membre actif du comité local d'assistance aux prisonniers de guerre, où il met au service des camarades en captivité, tout son dévouement et son ardente jeunesse. M. Huvenne Pierre est le fils de M. Huvenne, secrétaire de la section de l'U.N.C. de Rouges-Barres, lui-même médaillé militaire. Toutes nos félicitations à ce vaillant soldat.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Lundi 17 mai 1943. — Soleil : Lever à 6 h. 9 — Coucher à 21 h. 26.

Aujourd'hui : Saint-Pascal. — Demain : Saint-Venant.

INFORMATIONS RÉGIONALES

Jury des Études musicales du Nord de la France

Voici les résultats que cette organisation, qui tient ses séances 302, rue Solférino à Lille, a proclamé à la suite des auditions de piano du 13 mai :

Elémentaire (deuxième division). — *1res mentions :* Lucien Carlier, Claudette Delmotte, Thérèse Kob, Andrée Lannoy, Janine Quinquempois (Mme Andria, de Fresnes) ; André Bonte, Camille Aubert, Colette Decrenne, Anne-Marie Leclercq (Externat de l'Enfant Jésus de Wattrelos ; *2e mentions :* Andrée Lepere (Mlle Carette, de Roubaix) ; Michel Bonte, Jeannine Holvoet, Jacqueline Mathon, Thérèse Portier (Externat de Wattrelos ; *3e mentions :* Jacqueline et Monique Delvinquière (Externat). — *(Première division)* — *1re distinctions :* Denise Leman, Paule et Lucienne Renard, Isabelle Desagre ; *2e distinction :* Marie-Ange Desager ; *3e distinctions :* Françoise Bonte (Externat de Wattrelos) ; Francine Broux (Mlle Carette).

Primaire (Deuxième division) — *Troisièmes mentions :* Alice Bauwens, Thérèse Marquant, Marcelle Volcke (Mlle Carette, de Roubaix), Thérèse Ladsous (Externat). — *1re distinction en 1re division :* Jacqueline Decrenne (Externat).

Secondaire. (1re division) — *2e distinction :* Rosette Dhalluin (Externat) ; *3e distinction :* Pierre Fourez (id.).

A PROPOS DU CERTIFICAT DE TRAVAIL

Le décret du 27 mars 1943 pose le principe de l'obligation du certificat de travail, pour tous les Français exerçant une activité professionnelle quelconque dans une entreprise industrielle, commerciale ou artisanale, âgés de 18 à 50 ans.

Or, il a été signalé que certains employeurs se seraient bornés à délivrer à leurs ouvriers les certificats de travail, sans remettre à la Mairie les documents précités. Cette omission a pour effet de priver le service du travail obligatoire des éléments indispensables, en vue d'opérer les mutations de main-d'œuvre dans la région. Certains besoins essentiels à cet égard devant être, en tout état de cause, assurés, il s'ensuit que les affectations qui ne peuvent être différées, devront être faites sans qu'il puisse être tenu compte de l'ensemble des disponibilités dans la région. Ce fait aura en particulier, comme résultat, en faussant le mécanisme normal des mutations, de provoquer des affectations ou des départs, sans qu'il puisse être tenu suffisamment compte de l'âge et des charges de famille des intéressés.

En ne se conformant pas aux instructions ministérielles les employeurs tombent indiscutablement sous le coup des sanctions. Il est donc de leur intérêt de remettre sans tarder, à la Mairie du siège de l'entreprise, les bordereaux nominatif et numérique, ainsi que les fiches individuelles de travail de leur personnel.

LE SALON RÉGIONAL « FLANDRE-ARTOIS » A LILLE

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Salon Régional Flandre-Artois, organisé sous le patronage de la revue « Beaux-Arts » en vu du Salon des Provinces Françaises prévu pour l'Automne dans la Capitale — se tiendra à Lille en juin, au Palais des Beaux-Arts.

Les artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, originaires de la région du Nord (Nord et Pas-de-Calais) ou y demeurant, peuvent y participer. Aucun droit d'inscription n'est perçu. Les demandes d'adhésion doivent parvenir à « Beaux-Arts », 139, rue du Faubourg St-Honoré Paris, avant le 25 mai, dernier délai. Le dépôt des œuvres devra être effectué au Palais des Beaux-Arts de Lille, avant le 1er juin.

D'ores et déjà, ce grand Salon Régional s'annonce comme un véritable succès. Il s'agit du reste d'une importante manifestation de décentralisation artistique, qui ne pouvait manquer d'être encouragée par les artistes eux-mêmes comme elle le sera par le grand public.

La prochaine session de la Cour d'Assises du Nord

Le jeudi 1er Juillet prochain, à 12 h. 30, au Palais de Justice de Douai s'ouvrira la session ordinaire de la Cour d'Assises du Nord, du 3e trimestre, sous la présidence de M. le conseiller Bedel, assisté de M. le conseiller Le Gall et de M. le président Caillaud.

EXAMEN DES BOURSES

Les épreuves écrites commencent le jeudi 20 mai 1943 à 8 heures (appel à 7 h. 30 dans les centres suivants) : pour Enseignement secondaire classique 3e, 4e, 5e, 6e séries ; Enseignement secondaire moderne 3e, 4e séries ; Enseignement primaire (cours complémentaires) 3e, 4e séries.

Avesnes : Collège de garçons ; Cambrai : Collège de garçons; Douai : Lycée de filles ; Dunkerque : Collège mixte ; Hazebrouck : Ecoles du groupe du Rocher ; Lille : Lycée de filles, rue A. Leleux ; Maubeuge : Collège de garçons ; Roubaix : Collège moderne de garçons ; Valenciennes : Lycée de garçons.

Les épreuves écrites commenceront le jeudi 20 mai 1943 à 8 heures (appel à 7 h. 30) dans les centres suivants pour l'Enseignement technique 3e et 4e séries.

Avesnes : Collège de garçons ; Cambrai: Collège de garçons; Douai; Collège technique de garçons ; Dunkerque : Collège technique de garçons ; Hazebrouck : Ecoles du groupe Rocher ; Lille : Collège moderne de filles, Bd des Ecoles entrée rue Gosselet ; Maubeuge : Collège technique de garçons ; Roubaix : Collège technique de garçons; Valenciennes : Collège technique de garçons.

Les candidats subiront les épreuves des examens au centre qu'ils ont indiqué sur leur demande d'inscription et qui doit être le plus facilement accessible de leur résidence.

Il ne sera pas envoyé de convocation pour les épreuves écrites.

Le résultat de l'examen écrit sera notifié à tous les candidats.

Pour les séries qui comportent des *épreuves orales*, les candidats admissibles seront convoqués individuellement.

Les candidats devront verser la somme de 7 fr. pour les feuilles de compositions qui leur seront distribuées. Ils apporteront du buvard, du papier brouillon sans écriture aucune, un porte-plume, une règle, de l'encre noire.

Les candidats de l'enseignement technique se muniront de papier pour l'épreuve de dessin (section industrielle) ou de comptabilité (section commerciale).

SPORTS

FOOTBALL

SOCHAUX BAT BORDEAUX PAR 4 BUTS A 2

Avec son dynamisme habituel, Bordeaux entame les hostilités et malmène son adversaire qui a du mal à trouver son équilibre. Malgré cette pression, Cousin trompe la défense bordelaise à la 27e minute et marque pour Sochaux. Peu après, Arnaudeau égalise, puis Cousin marque un second but pour les visiteurs.

Les Girondins jouent maintenant sans conviction. Arnaudeau égalise à nouveau, puis Sarrieu redonne l'avantage à Sochaux, imité deux minutes plus tard par Cousin.

Bordeaux a donné l'impression de se réserver pour la grande finale de Coupe.

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me GODIN, avoué à Arras, 19, rue Gambetta, 19.

SÉPARATION de CORPS

Assistance Judiciaire

Décision du 27 avril 1942

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement d'ARRAS, le trois février mil neuf cent quarante-trois, enregistré.

Entre : Monsieur Julien WIART, ouvrier agricole, demeurant à Graincourt-les-Havrincourt.

Demandeur ayant maître GODIN pour avoué

Et : Madame Adéline COQUELET, son épouse, demeurant à Cantaing-sur-Escaut, Grande Rue.

Défenderesse défaillante faute d'avoir constitué avoué.

Il appert :

Que la séparation de corps a été prononcée d'entre les époux WIART-COQUELET, au profit du sieur WIART et aux torts exclusifs de son épouse.

Publication faite en vertu de l'article 247 du Code civil.

Pour extrait : Signé : GODIN.

Etude de Me Albert LE GENTIL, avoué à Arras, 6, rue Putevin.

ADOPTION

D'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de première instance d'Arras, le 14 avril 1943, enregistré, il appert que Monsieur Gustave Edmond COUSIN et Madame Marie Joséphine LAMANT, son épouse, demeurant ensemble à Rouvroy-Mines, 120, boulevard Fosse 2, le mari agissant tant en son nom personnel que pour assister et autoriser ladite dame son épouse, ont adopté le mineur Gustave Edmond HUART, né le 17 décembre 1929, et que le Tribunal a ordonné en outre que ce dernier porterait désormais les nom et prénoms de COUSIN Gustave Edmond.

Pour extrait : Arras, le 13 mai 1943 (Signé) A. LE GENTIL.

VENTES

Commissaires-Priseurs de Lille, 2, rue Sainte-Anne (Tél. 504.03). — VENTE aux enchères : BEAU MOBILIER. Très beau salon Louis XVI, bois doré, garni de tapisserie d'Aubusson, 4 fauteuils, 1 canapé, très beau piano Odéola 1/4 queue en noyer ciré. Meuble vitrine style chinois. Phono. Jeu Jacquet. Fauteuils Henri II. Mobilier de salle à manger. Desserte chêne. Bon Mobilier de chambre chêne, style Henri II ; lavabo assorti. Mobilier de chambre style anglais. Commodes. Literies. Bibliothèque. Bureau américain chêne. Classeur. Cuisinière à gaz Godin. Machine à coudre Junckar. Bijoux 1 paire pendants d'oreilles brillants env. 1.80 au calibre, 1 paire pendants d'oreilles brillants. Bijoux d'or. Monture sac argent. Belle argenterie. Lundi 17 Mai, 13 h. 30. Expositions dimanche et lundi de 10 h. à midi. E. SAUVAGE. 14603

VENTES ACHATS LOCATIONS

Etude de Me André GODIN, avoué à ARRAS, 19, rue Gambetta.

VILLE D'ARRAS

A VENDRE par suite de liquidation

VASTE MAISON de commerce, en bon état, bâtie sur 282 mètres carrés, et y attenant :

TERRAIN à usage industriel, de 503 mètres carrés, entièrement déblayé, avec le droit à la participation de l'Etat à la réparation de dommages de guerre 18382

CAMBRAI

A VENDRE, une BELLE MAISON, sise 14, rue Delphin-Dutemple. S'adresser à Me Solau, notaire à Marquion (P.-de-C.).

Villa de Lille, rue d'Iéna : TROIS MAISONS dont une front à rue portant le numéro 145 et deux autres en cour, avec 158 m2 de fonds et terrain, à vendre à l'amiable. — S'adresser à Me MORY, Notaire à Lannoy.

Etude de Me PIERRET, notaire à Wambrechies

A vendre MAISON à St-André, rue Georges Maertens 18404

Etude de Me PLANTELIN, notaire à Douai, rue des Ferronniers, 4.

A VENDRE : 1) Maison, jardin, belles dépendances, 600 m2, à Gouy-sous-Bellonne.

2) Maison à Waziers, 10, rue de la Plaine.

3) Maison et belles dépendances de ferme (Somme).

4) Maison à Lambres, rue Dupire 18403

Etude de Me POURBAIX, notaire à RONCHIN

MAISON à Ronchin, 13, rue Marcel Sembat, à adjuger, le lundi 21 Juin 1943, à 3 heures, en l'étude. Mise à prix : 40.000 fr.

CESSIONS

Salons Coiffure H. ou D. ou mixtes, à céder Lille ou environs: 15.000, 22.000, 25.000, 66.000, 75.000, etc.

Ets R.I.C.I.N. 52, rue Faidherbe, LILLE

Parfumerie, maroquinerie et coutellerie, centre ville Aisne, à céder

Ets R.I.C.I.N. 52, rue Faidherbe, LILLE

Tissus, rouennerie, rideaux, lingerie, bonneterie, mercerie, patente magasin et forains à céder Lille

Ets R.I.C.I.N. 52, rue Faidherbe, LILLE

OFFRES D'EMPLOIS

Ménage 2 pers. dem. BONNE à tout faire, de 30 à 45 ans, propre, dévouée, sachant bien cuisiner et entretenir intérieur. Sér. réf. exigées, si pas sérieuse, s'abstenir. Ecrire ou se présenter chez M. Daubigny, rue de la Gare, à Hersin-Coupigny (P.-de-C.). Visa n° 5628-16-I R 7 2115

Recherche EMPLOYÉ disposant q.q. heures l'après-midi, pour travail bureau. Ecrire Réveil à Cambrai Visa n° 5628-16-I R 7.

ENSEIGNEMENT

Inspecteur de Sûreté — GARDIEN DE LA PAIX

Préparation rapide par correspondance. Ecrire ÉTUDES POLICIÈRES 5 bd Beaumarchais Paris

DIVERS

Glaceurs metallic, dossiers suspendus, Coffres-forts, machin. comptables à vendre L.-P. Filpo, 15 rue Jean-sans-Peur, Lille

A vendre PÉTRIN mécanique avec quatre palettes. S'adr. M. Gautherot, 32, rue Victor Hugo, à Fresnes (Nord) 2114

AUTOS

Recherche boîte 4 vitesses et cabine complète Ford A A 2 - R. DEBUCK, 46, route de Valenciennes MAUBEUGE

MUSIQUE

A vendre ACCORDEON chromatique 3 R., 48 B., 3 V. par T. DEZITTER, 48, rue de Picardie, Lens (Fosse 11) 2711

PERDUS ET TROUVÉS

PERDU, entre Pont-à-Marcq et Avelin, Portefeuille avec papiers, au nom de SAVARY Maurice. Prière de la rapporter, contre bonne récompense, Café des Musiciens, à Genech (Nord).

PERDU roue de secours auto, parcours Villers-au-Bois, à Liévin. Prière rapporter contre forte récompense, chez M. Villain Charles, commerçant, 148, rue de Lens, à Liévin

DETTES

DETTES. — M. Jean POTAUX, facteur auxiliaire, rue de Lannoy, à Pellencourt, informe le public qu'il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Héléna FONTAINE, qui réside actuellement 6, rue Louise Michel, à Iwuy. 6703

DETTES. — M. Louis LALOUX fils, demeurant rue Becquerel, 14, à Lens, informe le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Marie-Claire CARTON, demeurant à Loison-sous-Lens.

DETTES. — Mme François DERA, née Elisa Maria, cité Polonaise, 37, à Fresnes-sur-Escaut, informe le public que, contrairement aux dires de son mari, elle n'a jamais fait de dettes et n'a nullement l'intention d'en contracter 9712

DETTES. — M. Auguste JOLY, prisonnier de guerre, Stalag XII F, informe le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, née Suzanne WANDEVOORDE, domiciliée rue de Brest, n° 3, à SALLAUMINES. 2705

UN MARI DE PREMIER CHOIX

Par MAX DU VEUZIT

— 43 —

C'est très désagréable et très humiliant pour celle qui est avec vous. Devant moi, évitez donc de regarder les autres femmes... Un mari est tenu à certains ménagements vis-à-vis de sa compagne... De grâce, ne vous en libérez pas si facilement.

— Je veux croire que vous exagérez et que, tout de même, je suis moins dans la lune que vous ne le pensez. Mais, si cela m'arrive... involontairement, je vous assure, eh bien, parlez-moi. Attirez mon attention. Maintenant que vous m'avez fait ces remarques, je m'efforcerai d'être moins distrait.

Elle enregistra avec satisfaction sa promesse pleine de bonne volonté, ce que ne l'empêcha pas de faire cette observation :

— Souvent, je vous répète deux fois une question sans que vous y répondiez... Ce n'est donc pas avec mon assentiment que votre esprit papillonne à l'entour !... Aujourd'hui, cependant, j'enregistre que j'ai pu vous distraire... Depuis un quart d'heure, vous ne pensez plus à la dame brune qui est à la table voisine... c'est un grand avantage que je viens de remporter sur elle.

— Vous êtes infiniment mieux que cette femme, et probablement beaucoup plus jolie que toutes les poupées peinturlurées que nous côtoyons tous les jours. Croyez-moi, Claude, entre elles et vous, je n'ai jamais fait une comparaison qui fût à votre désavantage.

Comme il la voyait rougir de plaisir, il ajouta, pour la convaincre de sa sincérité :

— Je sais que j'ai la manie d'observer tout ce qui se passe autour de moi. Je serais presque inqualifiable si cette habitude de déchiffrer les choses n'était avant tout un besoin d'analyse, une sorte de nécessité intellectuelle... Je vous assure que, quand je regarde une femme, même quand je la déshabille, comme vous dites, ce n'est pas du tout ma masculinité qui est en éveil... oh ! loin de là ! L'impression est toute cérébrale ; je suis un chasseur qui rêve tout éveillé ou un psychologue qui furette inconsciemment... comme il vous plaira ! C'est surtout quelque chose dans ce genre que vous devez voir en moi avant tout.

— C'est possible et je vous sais gré de me le dire. Dans tous les cas, vous êtes en général un camarade charmant avec lequel je me sens en parfaite communion d'idées... C'est bien votre avis n'est-ce pas ?

— Oh ! de toute évidence, fit-il aimablement.

— Oui, en communion d'idées, reprit la jeune femme, qui lança un regard plus appuyé sur son partenaire. Sauf, peut-être, quand vous m'annoncez, comme l'autre jour, qu'il vous faut faire un saut à Paris, pour affaires.

— Mais j'ai tenu à vous voir et à m'en excuser, avant mon départ.

— Je sais, je sais ! Vous avez été très correct. Mais convenez, Didier, que je ne vois pas très bien quel genre d'affaires a nécessité votre présence à Paris, une nouvelle fois.

— Je n'ai qu'aller et venir.

— C'est entendu. Vous ne pouviez voir la capitale en moins de temps. Cependant, une affaire... une affaire urgente ! Ce n'était pas un prétexte bien sérieux. Vous êtes sans fortune et je ne vois pas très bien quel genre d'affaire pouvait nécessiter là-bas votre départ immédiat.

Le front de Valencourt se rembrunit. Appelé par une lettre qu'il ne lui avait pas montrée, il était parti un peu précipitamment, mais était revenu aussi vite. Il ne voyait pas en quoi son attitude fût répréhensible... Elle n'avait pas la prétention de l'enchaîner complètement cette femme qui, déjà, le liait terriblement.

Comme il se taisait, Claude reprit avec amertume :

— Evidemment, j'outrepasse les droits que vous m'octroyez en vous interrogeant... Vos affaires — si tant est que vous ayez des affaires d'intérêt — ne me regardent pas... non plus la maladie de cette parente dont j'ignore exactement le lien de parenté avec vous...

— Voici une conversation qui menace de prendre mauvaise tournure, trancha un peu froidement le jeune homme. J'ai l'impression de ne vous avoir jamais manqué d'égards et je suis navré de voir que vous en concluez différemment.

— Oh ! non. Je vous en prie, ne prenez pas ce ton cérémonieux, mes réflexions ne veulent pas être agressives. Vous êtes un compagnon tout à fait agréable et je vous sais gré de votre impeccable correction.

— Je préfère ce langage, dit-il en souriant.

— Oui, répéta-t-elle lentement, un agréable compagnon... c'est peut-être comme mari que...

Elle s'arrêta.

— Que je laisse à désirer ? questionna-t-il railleur.

— Pas même, fit-elle avec un sourire qui cherchait à atténuer l'audace de l'observation. Une idée que je me fais, peut-être... Il me semble que vous n'arrivez pas à entrer dans la peau du personnage.

— J'ai l'air d'un mari de comédie !

— Vous avez dit le mot. Vous me donnez l'impression de ne pas vous installer complètement dans l'état du mariage.

La réflexion de sa femme plut à Didier. Cette petite Claude n'était pas bête, elle faisait des observations fort justes !

Ce fut avec bienveillance et sans chercher à la vexer qu'il abonda dans son sens :

— J'avoue ne pas être dans le cadre, en effet ! Il me semble plutôt être comme un oiseau sur la branche... un oiseau qui prendra son vol un jour.

— Je m'en aperçois bien ! Avez-vous seulement parlé de moi à quelqu'une de vos connaissances ?

— A personne.

— Pas même à cette dame... votre vieille amie ?

— Pas encore.

— Et pourquoi ?

— J'attends.

— Qu'est-ce que vous attendez ?

— Je n'en sais rien ! Peut-être la catastrophe qui me renverra à ma garçonnière...

Claude enregistra le mot : il avait dit « catastrophe » !

— Vous manquez de confiance, reprit-elle. En qui ou en quoi ?... En vous, en moi, ou en l'avenir ?

— Peut-être dans tous les trois. Une chose est sûre, c'est que je ne m'installe pas, comme vous dites. Ainsi le croiriez-vous ? mes malles sont restées en partie remplies. Je n'ai vidé aucun de mes tiroirs et mon linge y est toujours rangé ! Il ne me faudrait pas une heure pour achever de les remplir et de les boucler.

— C'est effarant !... Pourquoi cette réserve ?... Que pouvez-vous craindre ?

— Rien... et tout, probablement ! C'est un caprice du hasard qui vous a fait devenir ma femme, une autre fantaisie du sort peut me rejeter de votre vie... Le coup de griffe de la destinée ressemble à celui du chat : on ne les voit pas venir et on ne peut s'en préserver.

— Etrange ! fit Claude pensivement. J'ai toujours cru que les liens du mariage étaient sérieux.

— Très sérieux, évidemment... mais aussi très superficiels dans un cas comme le nôtre.

— Et pourtant le maire et toute la paperasserie officielle nous ont mariés, Didier !

Elle prononça ces mots d'une voix qui s'altérait et elle s'en rendit compte.

Pourquoi donc s'attendrissait-elle niaisement sur un pareil sujet ?

Elle se redressa d'un effort qui dominait à la fois le moral et le physique.

— Nous sommes mariés, redit-elle, en écho plus indifférent.

— Tout à fait vrai ! Vous portez mon nom ! Vous êtes ma femme devant la loi.

— Ça vous fait rire ?

— Parce que j'évoque le gros monsieur avec une écharpe sur le ventre qui nous a fait un petit speech sur nos mutuels devoirs. C'est un souvenir très gai !

(A suivre)